COMMUNE DE VALDERIES

COMPTE RENDU DE LA REUNIONDU CONSEIL MUNICIPAL QUI S'EST DEROULEE LE SAMEDI 23 JANVIER 2021 A 9H00

<u>Etaient présents</u>: Mesdames et Messieurs : ABADI Richard- ALVERNHE Céline - AUQUE Séverine - BORDES Thomas- CAUSSE Emilie-COQUIN Charles - DIEUZE Michel -FARENC Jean- GUERRA Christel - GUERY David-MASSOL Sandrine- RECOULES Vincent - RICCA Pierre- SUDRE Nathalie

Absent(e) excusé(e) : BABEAU Stéphanie

Madame Christel GUERRA a été élue secrétaire de séance.

Finances : vote d'une délibération pour les RAR (Reste A Réaliser)

Monsieur le Maire rappelle que pour pouvoir acquitter en 2021 des factures émises pour des projets de l'exercice précédent, le Conseil Municipal doit voter avant le 31 janvier le report des *RAR* (*Reste A Réaliser*). Ceux-ci s'inscrivent donc dans la continuité du budget 2020.

Cette délibération a été votée à l'unanimité avec 14 voix pour.

Par ailleurs, un point a été fait pour les factures concernant la place. De plus, des réserves émises lors de la réception de ce chantier avec une entreprise, celle-ci n'a toujours pas :

- Réparé le trottoir situé dans la descente de la maison médicale qu'elle a endommagé lors de la mise en place des enrobés sur la voirie autour de la place,
- Rectifié le traçage au sol pour l'emplacement de la place « handicapé » située devant la pharmacie. Ce point a été évoqué par M. le Maire et l'entreprise qui s'est engagée à réaliser ces travaux dans les meilleurs délais.

Pour la préparation du nouveau budget 2021, la municipalité attend le montant des dotations qui seront octroyées par l'Etat.

Crise sanitaire : Covid 19

La commission « Enfance école » fait un point sur les risques sanitaires à la cantine dus à la Covid 19. Un courrier avait été déjà adressé aux familles le vendredi 15 janvier pour inciter les familles qui le pouvaient à ne pas inscrire

leur(s) enfant(s) pour la prise du repas. Cette demande a été bien acceptée et une baisse sensible des effectifs a été enregistrée.

Cependant, devant l'augmentation des cas dans le Tarn, la commission a proposé une augmentation de la distanciation des enfants. Du fait du protocole sanitaire de désinfection, le temps entre les deux services peut s'en trouver rallongé. Cela aurait aussi pour conséquence d'augmenter le temps de travail des agents chargés de la cantine.

Le Conseil Municipal a adopté à la majorité la prise en compte de l'augmentation de ce temps de travail dû à la mise en place de cette nouvelle mesure avec 13 voix pour et 1 abstention.

Urbanisme

La commission « travaux et voirie » rappelle qu'il a été inscrit lors de la création du règlement intérieur du lotissement que la mairie s'engageait à goudronner les « places du midi ». Après étude, cela semble engendrer des frais supplémentaires que la municipalité actuelle ne souhaite pas réaliser. En effet, le choix de la finition de cette place incombe directement au propriétaire du lot.

Aussi, le conseil municipal propose de se rapprocher de la maîtrise d'œuvre pour voir s'il est possible de faire un avenant de modification de ce règlement.

Prix des lots du lotissement

La commission « **travaux et voirie** » propose de valider en CM la modification apportée aux prix des lots en les arrondissant à la cinquantaine d'euros dans le but de faciliter les transactions. Par ailleurs, un débat a eu lieu sur la valeur des lots.

Le prix des lots a été validé à la majorité avec 9 voix pour, 2 abstentions et 3 voix contre.

Demandes diverses sur le lotissement

La commission « **travaux et voirie** » expose les différentes demandes qu'elle a reçues :

- Peut-on stationner un mobil home pour suivre les travaux du chantier ? Réponse de Monsieur le Maire : Seule une cabane de chantier peut être autorisée mais en aucun cas pour y vivre.
- Peut-on mettre une toiture végétalisée avec des galets blancs ? Réponse de Monsieur le Maire : Il y a pour obligation de respecter le règlement intérieur du lotissement, à voir si possible ou pas.

Une photo contractuelle de cette toiture a été demandée à la personne qui a émis cette demande.

Constat actuel sur les réservations des lots : Il y a 11 lots réservés.

Autres requêtes

• Demande de busage de fossé à la Calmette.

Réponse du Conseil municipal : C'est possible mais aux frais du demandeur.

Demande d'une société d'un RDV avec le Maire en vue d'implanter sur le village, un pylône pour la téléphonie mobile (antenne relais ???)

Pénonse de Monsieur le Maire : c'est une demande d'une société privée

Réponse de Monsieur le Maire : c'est une demande d'une société privée qui souhaite surement revendre les droits d'accès aux opérateurs. Il faut rester vigilant ! Ce n'est pas clair et il n'y est pas favorable.

Lesson Ecole :

L'école souhaite disposer de la salle polyvalente du 1^{er} au 11 février pour installer une piste dans le cadre de la prévention routière.

Réponse positive du conseil municipal.

Divers

La Communauté de Communes Carmausin-Ségala nous rencontre le vendredi 29 janvier à 17h00 pour nous présenter les travaux relatifs à un projet de signalisation économique et touristique qui a été initié dans le courant du 2^{ème} semestre 2018 par l'équipe précédente.

A l'issue de cette présentation, l'équipe municipale devra :

- Vérifier la validité des activités économiques ou touristiques déjà identifiées lors du lancement de ce projet,
- Compléter la liste en y rajoutant notamment les activités non prises en compte initialement (exemples : vente de produits locaux à la ferme, gîtes, ...) afin que la 3 CS puisse faire établir une étude financière détaillée préalablement aux décisions qui seront arrêtés par le Conseil Municipal après concertation avec les différents acteurs concernés.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du conseil municipal s'est terminée à 10h30